

19 **Rendre compte, communiquer en interne et en externe**

Définition

Echanger des informations dans l'entreprise, et avec l'extérieur.

Objectifs

- Pour le dirigeant : sensibiliser et former le personnel aux engagements de Charte 21.
- Pour les salariés : être entendus et informés sur la démarche Charte 21.
- Instaurer du dialogue dans l'entreprise.
- Pour les parties prenantes externes: connaître Charte 21, l'identifier comme un engagement de responsabilité sociétale.

Pistes d'action

- Mettre en place une réunion du personnel régulière, avec à l'ordre du jour les engagements et leurs résultats de l'entreprise. Limiter les discussions à l'ordre du jour, mais consulter les salariés pour l'établir.
- Préférer ces réunions, courtes et avec un ordre du jour transmis au préalable, aux tableaux d'affichages plus impersonnels.
- Organiser des journées portes ouvertes: communiquer sur son métier, son savoir faire, ses engagements Charte 21 : inviter les autres commerçants, les élus, les associations...
- Associer la communication externe à un évènement : fêtes de quartier, foires des commerçants etc. ...

Curseurs de performance

> Nombre de réunions et de portes ouvertes organisées.

